

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **1718-S107**
Dômes de Miage
Du 7 au 8 avril 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **oui**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Nom et coordonnées du ou des organisateurs

Alain Serres
Mail: aserres@free.fr
Tél. : 06 95 86 31 57

Jérémie Gignoux
Mail: jeremie_gignoux@yahoo.com
Tél. : 06 52 58 80 87

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
J1 :	Les Contamines – refuge des conscrits	1500 m	100 m
J2 :	Refuge des conscrits, col et dômes de Miage, descente par le glacier d'Armancette	1100 m	2400 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 3337 OT
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD + / S3
Type de course	Conduite de course	3 skieurs
Dénivelé journalier maximal prévu		traversée
Rythme d'ascension exigé		1500 m
		400 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) Courses en milieu glaciaire nécessitant entraînement et matériel spécifiques

3.3 Conditions d'hébergement *refuge des conscrits*

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place demi-pension 50 € + petit dej samedi + repas dimanche soir

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : à valider

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 6/04; rendez-vous à 21h00 pour un départ au plus 30' après (à confirmer).

Retour à Paris Porte d'Orléans le 9/04 vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange.

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : : Arva – pelle – sonde – crampons - piolet + baudrier avec longe, machard, 1 broche à glace, 2 mousquetons à vis, anneau de sangle 120 cm, + cordes à répartir

5.3 *Nourriture à emporter : 2 vivres de courses*

5.4 *Documents administratifs nécessaires:* Carte CAF

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone 2 à 3 jours avant le départ. (à partir du mercredi) si vous avez des doutes sur matériel ou difficulté, et avant de vous inscrire si vous n'êtes pas sûr de votre niveau technique et physique, matériel...

7. Détails supplémentaires / Description de la course